

En 1775
Publication du rapport fait à l'Académie des Sciences
sur le transport des plants de muscadier et de géroflier
à l'Isle de France¹.

Publié en 1775 dans *Histoire de l'Académie Royale des Sciences*. Année 1772, première partie pages 56-61.

Le rapport fait l'Académie par MM. Jussieu et Adanson, le 17 février 1773, tel qu'il figure dans le *Registre de l'Académie Royale des Sciences* est un peu différent². En particulier on y trouve le nom de l'île des Moluques d'où proviennent les épices : ile de Guéby, nom qui a été volontairement omis dans la présente publication pour des raisons stratégiques. Cette publication date de l'année 1775, ce qui explique que dans l'année 1772 on puisse rendre compte du rapport de février 1773.

Observation botaniques

III.

L'événement duquel nous avons à rendre compte dans cet article, est en même temps une conquête pour la Botanique & pour le commerce du Royaume.

Personne n'ignore les soins qu'a pris la République de Hollande depuis son établissement dans les Indes, & les guerres terribles qu'elle a eu à y soutenir, tant contre les naturels du pays, que contre les nations européennes qui fréquentent ces mers, pour se procurer le commerce exclusif des épiceries, c'est-à-dire du géofle & de la muscade, car ils n'avaient pu réussir à priver entièrement les autres nations du poivre & de la cannelle. M. Poivre étant alors chargé des intérêts de la Compagnie des Indes, avait conçu le dessein de transporter dans les Isles de France & de Bourbon des plants de ces arbres précieux; il avait fait pour cet effet un long séjour aux Isles Philippines, & plusieurs voyages dans les Moluques ; mais la tentative qu'il avait faite en 1754 n'avait pas eu tout le succès qu'il en attendait. M. le Duc de Choiseul ayant été chargé du ministère de la Marine, sentit toute l'importance de cette expédition & pour y parvenir plus sûrement il engagea M. Poivre à reprendre l'intendance des deux Isles de France & de Bourbon ; M. le Duc de Praslin qui lui succéda dans ce ministère, adopta les vues de son prédécesseur, & fit partir en 1767 M. Poivre chargé des ordres du Roi sur ce sujet ; celui-ci ne fut pas plutôt arrivé à l'Isle de France, qu'il pensa à s'acquitter de sa mission, & jeta les yeux sur M. Provost, comme le plus capable, de l'aveu de toute la Colonie, de bien conduire une telle entreprise. Il est aisé de voir combien elle était difficile & hasardeuse, & à quels risques s'exposeraient ceux qui en seraient chargés, soit de la part des mers peu fréquentées qu'il fallait parcourir, soit de celle des habitants du pays dont il fallait s'attirer l'affection, soit enfin de celle des Hollandais, très-jaloux de ce commerce exclusif qu'ils avaient eu tant de peine à se procurer.

Malgré tous ces obstacles M. Provost s'embarqua en 1769 sur la corvette du Roi le *Vigilant* commandée par M. de Trémigon, et après avoir relâché à Pondichéry & à Achem, où ils furent joints par le bateau *l'Etoile du Matin*, commandé par M. d'Etcheverry ils continuèrent leur route & se rendirent à Manille, & de-là à l'île d'Iolo. Le dessein de M. de Trémigon était de se rendre à Timor, mais M. Provost proposa de passer sur le bateau & de travailler de son côté à la recherche qui faisait l'objet de leur mission. Je suis forcé malgré moi de supprimer le détail de tous les obstacles qu'il eut vaincre, mais enfin ils arrivèrent heureusement à l'Isle de France le 25 Juin 1770, & y débarquèrent une bonne quantité de pieds & de fruits de muscadiers & de gérofliers, qui furent distribués, tant dans le jardin de l'Intendance, qu'à divers habitants de cette île pour être cultivés.

¹ Ce titre n'est pas présent dans la revue qui n'en donne aucun. Ce texte a été repris dans les *Œuvres complètes* de Pierre Poivre, avec un titre erroné puisqu'il mentionne le *cannelier* au lieu du *muscadier*. Nous avons utilisé la numérisation de *Histoire de l'Académie Royale des Sciences* présente sur Gallica.

² Extrait du registre de l'Académie Royale des Sciences. (=> Base docu. : 17 février 1773)

Quelqu'avantageuse qu'eût été cette première importation, elle n'avait pu être suivie d'un succès suffisant pour s'assurer une jouissance perpétuelle, elle n'avait pas été fort considérable ; il se trouvait dans ce nombre plusieurs muscadiers sauvages, inutiles pour le commerce, & malgré l'attention qu'avait eue M. Provost de prendre tous les renseignements possibles, et même d'amener quelques habitants du pays, plusieurs des plants étaient péris faute de la culture qui leur était propre, & si le reste pouvait se conserver, ce n'était qu'au bout d'un grand nombre d'années qu'on pouvait espérer d'en faire un objet de commerce. Dans ces circonstances M. Poivre, de concert avec M. le Chevalier des Roches, Gouverneur général de ces îles, résolut une seconde expédition qui fut, comme la première, composée de deux bâtiments, la flûte du Roi *l'Isle de France*, commandée par M. le Chevalier de Coëtivi, Enseigne des Vaisseaux du Roi, commandant cette expédition, & la corvette le *Nécessaire*, commandée par M. Cordé, ci-devant officier des Vaisseaux de la Compagnie. M. Provost s'embarqua le 25 juin 1771 sur la première ; cet armement avait deux objets, l'un apparent, qui était d'aller chercher à Manille des vivres & des munitions, dont la guerre dont on était alors menacé, autorisait la demande ; & le second plus secret, qui était la recherche des plants & graines de muscadiers & de géroflers. Après avoir rempli le premier objet, ils partirent de Manille le 29 décembre 1771, & ils prirent leur route vers l'Archipel des Moluques, sous prétexte d'éviter la rencontre de l'ennemi ; nous supprimons ici le détail de leur voyage pour en venir plus promptement à leur arrivée à une des îles de cet Archipel pour y prendre les informations des gens du pays que M. Provost y avait pratiqués dans son premier voyage ; ils y apprirent que les Hollandais paraissaient avoir quelque soupçon, qu'ils avaient vu passer des vaisseaux de cette nation à la vue de cette île, ce qui n'était pas ordinaire & témoignait quelque dessein, et qu'eux-mêmes n'étaient pas sans inquiétude.

Ces nouvelles firent changer le plan des opérations & ils prirent le parti d'aller mouiller au sud de l'île à un petit port inhabité. Là les habitants vinrent les trouver & au moyen de beaucoup d'instances, de promesses & de présents, ils promirent d'avertir des mouvements & des projets que pourraient former les Hollandais ; & ce qui était au moins aussi important tous les recours possibles relativement à l'objet de leur mission.

Dans ces circonstances, M. le chevalier de Coëtivi et M. Provost, résolurent de se séparer ; le premier alla à une île voisine pour tâcher d'obtenir de son côté des plants et des graines, & de les apporter à l'autre île où M. Provost était demeuré avec la corvette, & où il avait formé une espèce d'habitation pour y conserver ces plants précieux ; M. Provost ne perdait pas un moment pour faire diverses expéditions avec le bateau dans les îles voisines & de procurer par ce moyen un grand nombre de plants & de graines & nous verrons bientôt combien cette activité lui était nécessaire. M. de Coëtivi revint dès le 9 Mars, et peu de temps après M. Provost remarqua quelque refroidissement dans les gens du pays, & fut informé qu'on tramait une entreprise sur sa vie ; il prit sur cet avis les précautions qu'il crut nécessaires, sans interrompre ses opérations, mais il n'en eut pas longtemps besoin ; dès le 26, un envoyé d'un roi du voisinage vint à bord du vaisseau de M. de Coëtivi l'avertir que les Hollandais armaient puissamment à Ternate contre les deux navires français, & lui offrit du secours pour se maintenir dans le poste où ils étaient ; mais comme il ajouta qu'il était presque impossible que l'armement hollandais fut assez tôt prêt pour arriver avant le 25 avril, cette circonstance fit qu'on se détermina à congédier cet envoyé avec des remerciements et des présents pour son maître & pour lui, & à pousser l'opération avec toute la vivacité possible ; la nombreuse collection de plants & de graines fut encaissée avec toutes les précautions nécessaires & répartie sur les deux navires qui partirent le 8 avril, & après s'être séparés au sortir des détroits, arrivèrent heureusement à l'Isle de France, le premier le 4, & le second le 6 juin 1772.

Dès le lendemain on débarqua les plants & on les examina ; il paraît par une lettre de M. Poivre du 16 juillet 1772, que le nombre des muscades, soit germées, soit prêtes à germer, passe le nombre de quarante mille, & qu'il en a rempli, ainsi que des plants de muscade & de gérofle, non seulement les Isles de France & de Bourbon, mais encore les îles Seichelles qui sont sous la même latitude sud que l'île de Banda, c'est à-dire quatre degrés & demi, en accompagnant ces plants d'un imprimé à l'usage des cultivateurs, pour la conduite de cette culture, qui dans la première importation n'avait pu réussir, faute de ces instructions.

La seule chose dont il restait à s'assurer, était que les plants & les graines qu'on avait apportés étaient véritablement des muscadiers & des géroflers qui produisent les muscades & le gérofle du commerce, l'examen qu'en fit feu M. Commerson qui était alors à l'Isle de France, ne laissait pas trop

lieu d'en douter, mais pour en être encore plus assuré, on crut devoir envoyer à l'Académie des essais de ces plants & de ces graines avec les copies des procès-verbaux qui constatent que ces essais font partie des plants & des graines qui avaient été importés dans cette dernière expédition ; voici maintenant ce qui résulta de l'examen qu'en fit l'Académie³.

La branche d'un pied de long sans fleurs, mais avec de belles feuilles, qui étaient séchées en herbier, sous le nom de branche de géroflier, & les fruits mûrs mis à part dans un paquet séparé, & dûment examinés & comparés avec les figures des auteurs les plus exactes, & surtout à celles de Rumphius qui a dessiné cet arbre sur les lieux, ont paru être précisément de la même espèce, ses feuilles elliptiques, pointues aux deux bouts, minces, entières, pointillées, opposées deux à deux en croix, sa fleur régulière, à quatre pétales, à plus de vingt étamines posées sur l'ovaire qui devient en mûrissant une écosse à une loge, couronnée par les quatre feuilles persistantes du calice, & contenant une seule amande à deux lobes ; tant de caractères nous assurent que ce genre de plante a été placé exactement sous son ancien nom de *cariophyllus*. Les fruits du muscadier enfermés dans quatre bocaux ont offert trois espèces du même genre, ceux du bocal, qui a pour étiquette le nom de *pala parampuan*, c'est-à-dire en langage malais, muscade femelle, sont assez exactement sphériques, composés d'une écorce ou brou jaunâtre, semblable à une pêche de deux pouces de diamètre, marquée d'un sillon vertical par lequel elle s'ouvre en deux vulves très-épaisses, formant une loge qui contient une noix recouverte en partie par un macis charnu, jaunâtre, très-aromatique ; cette noix est mince, fragile, & contient une amande à un seul lobe, en tout semblable à la muscade du commerce, avec cette seule différence qu'elle est moins brune ou plus blanchâtre, n'ayant pas été passée à l'eau de chaux ; elle ressemble enfin parfaitement à celle dont Rumphius a donné une bonne figure dans son *herbarium amboinicum* sous le nom générique de *Pala*, & dont il a représenté quatre autres variétés ou monstruosité, quoiqu'il en connût sept ; selon lui, cette muscade s'appelle en Malais, *Pala parampuan*, ou muscade femelle ; les autres espèces qui sont sauvages & ovoïdes, plus allongées, se nomment *pala-lakki-lakki*, ou muscades mâles ou longues ; aussi les variétés du muscadier vrai qui ont des feuilles & des fruits allongés, s'appellent-elles *pala-lakki parampuan*, ou muscades femelles longues. Le bocal n°2 de M. Poivre en présente de semblables, attachés à une branche dont les feuilles sont alternes, épaisses, longues de trois à cinq pouces. Les muscades du bocal n°3, étiquetées *Pala-lakki-lakki*, ou muscades mâles ou sauvages longues, diffèrent des précédentes, en ce que leur fruit est d'un quart plus petit, figuré en poire, ou plutôt pointu aux deux extrémités, long de deux pouces sur un pouce & demi de largeur, & c'est celui que Rumphius a représenté sous le même nom, planche 5 du même ouvrage ; enfin le bocal n°4 contenait sous le nom de petite fausse muscade des Moluques, des fruits semblables à de petits abricots, de seize lignes de long sur dix lignes de largeur, qui peuvent se rapporter au moins, quant à la description, au *Pala* de la planche 6 de Rumphius.

Il résulte donc de ces examens, qu'il est exactement vrai que la branche & les fruits du géroflier envoyés à l'Académie par M. Poivre & présentés par M. Provost, sont celles du géroflier du commerce ; que les deux sortes de muscades appelées en Malais, *Pala parampuan*, & *pala-lakki parampuan*, sont aussi les deux espèces de muscades longues & rondes, usitées dans le commerce ; qu'enfin il est également constaté par les procès-verbaux datés & signés par les notables de l'Isle de France & de celle de Bourbon, que la culture de ces deux épices a été établie par M. Poivre dans ces deux îles & dans les îles Seichelles ; et nous pouvons encore ajouter qu'elle a depuis été établie dans la Colonie de Cayenne.

L'Académie, a cru devoir donner avec quelque détail le précis de cette expédition, & y consacrer, pour ainsi dire, le nom de nos Argonautes français. Ceux qui firent la célèbre conquête de la Toison-d'or, n'avaient pas certainement en vue un objet si utile, ni peut-être de si grands périls à redouter.

* * *

³ Le texte qui suit est tiré du rapport fait l'Académie des Sciences par MM. Jussieu et Adanson, le 17 février 1773 (=> base docu.)